



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E117082

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2024

ÉDITÉ LE 19/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2000

Forme juridique : SAS

Capital : 1 121 232

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)

Sigle : CGST-SAVE
142 B RUE DE LA GRANGE ST PIERRE
86000 POITIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 1995B00102

Siret : 301 340 584 06936

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62 155 128

Assurance Responsabilité Civile :

XL INSURANCE FR00016500LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 05 49 41 99 99

Fax : 05 49 41 99 95

Portable :

Site Internet : www.engie-homeservices.fr

E-mail : poitiers.homeservices@engie.com

Responsabilité légale :

BIGAUD YANNICK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 36

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	06/04/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	21/09/2021
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	28/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	06/04/2023
o Poêle ou insert bois	06/04/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.